

SPELC Centre Poitou-Charentes

www.spelc-centre-poitou-charentes.fr



Affiche « collèges-lycées » mars - avril 2019

Académie d'Orléans-Tours



Emploi rentrée 2019

A partir du jeudi 11 avril 2019, publication des emplois vacants et susceptibles d'être vacants.

⇒ Consultez régulièrement les pages dédiées au mouvement de notre site

www.spelc-centre-poitou-charentes.fr

⇒ Confiez votre dossier au Spelc, premier syndicat représentant les maîtres à la CCMA

Document « Etat des services d'enseignement »

Ce document récapitule les déclarations faites par votre établissement auprès des services du rectorat.

Il vous permet de vérifier les éléments de votre rémunération (heures postes, HSA, pondération...)

Un exemplaire doit obligatoirement vous être remis par votre établissement.

Fonds social régional

Les représentants du Spelc siègent à la commission du fonds social régional, n'hésitez pas à solliciter une aide en cas de besoin (enseignants et personnels salariés).

Salariés des établissements : installation de la CPR EPNL

La commission paritaire régionale de l'enseignement privé à but non lucratif se réunira le vendredi 5 avril prochain. Cette commission :

- ⇒ recense les difficultés d'application de la convention collective ;
- ⇒ peut être saisie en conciliation.

SPELC Centre Poitou-Charentes - Siège social : 6 rue de Tolbiac - 37100 TOURS

Secrétariat : ☎ BP 14 - 78900 La Mothe Saint Héray ☎ 05 49 04 91 45 / 06 14 12 56 26 ✉ secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr